

Biscarrosse • Gastes • Luë • Parentis-en-Born
Sainte-Eulalie-en-Born • Sanguinet • Ychoux

GRANDS LACS

infos

Journal communautaire

#21 / Août 2022

Dossier: La Communauté
de Communes fête ses 20 ans





Il y a vingt ans, les premiers pas de la Communauté des Communes des Grands Lacs

La Communauté de Communes des Grands Lacs a, en 20 ans, vécu quelques phases de croissance pour arriver à ce qu'elle est aujourd'hui.

« Réussir ensemble », tel est le pari que s'étaient fixés les élus présents en 2002 dès la création de l'intercommunalité. Depuis 20 années maintenant, ce rassemblement a porté ses fruits. Nous sommes à une étape de cette longue route. L'anniversaire de la CCGL sera l'occasion pour chacun de nous, élus, partenaires, habitants et entreprises du territoire, de nous remémorer le chemin parcouru pour mieux préparer l'avenir de notre territoire.

Nous allons partager ce moment avec vous à travers des rencontres et des événements.

L'anniversaire de la Communauté de Communes sera l'occasion de mieux faire comprendre ses missions et son fonctionnement. Ce sera également une opportunité pour promouvoir le territoire et les 7 communes qui le composent.

L'intercommunalité est désormais au cœur des politiques publiques. C'est à son échelle que nombre de programmes, nationaux ou régionaux, ont vocation à se territorialiser : du Programme Local de l'Habitat à la Convention pour le logement des travailleurs saisonniers, de la Stratégie Locale de Gestion de la Bande Côtière de Biscarrosse à la Convention tripartite (CCGL, ville de Biscarrosse et ONF) pour une gestion intégrée des dunes, de la Stratégie de Développement Économique des Grands Lacs à la Convention Territoriale Globale avec la CAF.

Je vous donne donc rendez-vous à l'occasion d'un des événements de ce 20^{ème} anniversaire qui vous permettra de découvrir ou redécouvrir votre Communauté des Communes.

A très bientôt !

Françoise DOUSTE

Présidente de la Communauté de Communes des Grands Lacs

03 VIE DE LA COMMUNAUTÉ

- ◆ Répondre aux enjeux économiques locaux
- ◆ Bienvenue aux nouveaux agents
- ◆ Stratégie locale de gestion de la bande côtière de Biscarrosse

06 DOSSIER

- ◆ La Communauté de Communes des Grands Lacs fête ses 20 ans !

13 BUDGET 2022

16 TRAVAUX

19 ACTUALITÉS COMMUNAUTAIRES

- ◆ Des ateliers numériques pour tous
- ◆ Un atlas de la biodiversité à l'échelle des Grands Lacs
- ◆ Restauration de la lagune d'Hournaou
- ◆ Ychoux, ville cyclable
- ◆ Pédalez avec la nouvelle appli Géovélo !
- ◆ Lancement du programme local de l'habitat : Objectif mars 2024
- ◆ Réforme de l'attribution des logements sociaux
- ◆ Précoréno : déjà une réussite

23 REGARD SUR...

- ◆ Atelier de terrain sur le littoral
- ◆ Les Grands Lacs aux « rencontres du littoral »
- ◆ Un accompagnement numérique au plus près des usagers !
- ◆ Convention territoriale Globale avec la CAF
- ◆ Convention pour le logement des travailleurs saisonniers

GRANDS LACS

infos

Communauté de Communes des Grands Lacs

29 avenue Léopold Darmuzey - 40160 Parentis-en-Born

Tél. : 05 58 78 54 63 - www.ccgrandslacs.fr

Directeur de la publication : Françoise DOUSTE

Coordination et rédaction : Service Communication

Conception, réalisation : aurelie.lestage@wanadoo.fr

Impression : Sud Ouest Service's Imprimerie

Imprimé avec des encres végétales

Crédit photos : Communauté de Communes des Grands Lacs

SAUR - Alain Vacheron - Baptiste Brivet - Freepik - Shutterstock

Nombre d'exemplaires : 17 000 - Distribution : La Poste

Dépôt légal à parution - N°ISSN : 2117-3451





Répondre aux enjeux économiques locaux

Tel est l'objectif de la **Stratégie de Développement Économique des Grands Lacs**.

La Communauté de Communes des Grands Lacs affirme ainsi le rôle qu'elle souhaite désormais incarner, en termes de « chef d'orchestre » du développement économique sur l'ensemble de son territoire. Un programme opérationnel est phasé sur la période 2022-2026 comportant 12 axes stratégiques déclinés en 80 actions relevant des champs d'intervention de la collectivité, de la mobilisation des acteurs territoriaux et de ses partenaires, des initiatives des entreprises.

Principes fondamentaux

Une stratégie ambitieuse : couvrir une majorité des activités du développement économique tout en intégrant les moyens et les ressources mobilisables pour la collectivité.

Une stratégie transversale : mettre en mouvement des compétences différentes vers un objectif commun tout en s'inscrivant dans **des logiques complémentaires**, voilà le défi de ce schéma. La Stratégie de Développement Économique des Grands Lacs doit s'inscrire dans les orientations des schémas et programmes régionaux tout en assurant une cohérence avec les possibilités et initiatives locales.

Une stratégie durable : à l'heure d'entrer dans la décennie de l'action (2020-2030) des 17 objectifs de développement durable érigés par l'ONU, la collectivité doit faire infuser l'idée directrice d'une **sobriété** et d'une **préservation de nos ressources**. Cela passe par des outils et des réflexes à mobiliser au quotidien, ainsi que par une articulation cohérente et une coordination des actions publiques locales.

Les défis de demain

Enjeu n°1

Accompagner le parcours des entreprises et des actifs

La croissance générale du territoire des Grands Lacs est à corrélérer avec le dynamisme de l'activité économique locale. Pour un territoire aussi attractif que les Grands Lacs, la question de l'offre d'accueil d'entreprises se pose tant sur le plan foncier qu'immobilier.

L'accompagnement de la collectivité doit être personnalisé et simplifié pour réduire l'isolement du chef d'entreprise tout au long de l'évolution de sa structure, de la création à la transmission en passant par le développement.

ACTIONS PHARES :

- ◆ **Déployer** une stratégie foncière économique à l'échelle des Grands Lacs
- ◆ **Créer** un guichet unique pour les porteurs de projet et les chefs d'entreprises
- ◆ **Requalifier et étendre** la ZA La Mountagnotte à Biscarrosse
- ◆ **Créer et animer** une pépinière/hôtel d'entreprises
- ◆ **Développer** la mobilité douce professionnelle
- ◆ **Définir** un règlement d'attribution d'aides financières aux entreprises

Enjeu n°2

Des filières d'excellence à développer, à structurer, à accompagner

La sphère de **l'administration publique, de l'action sociale, de la santé et de l'enseignement** regroupe 40% des emplois du territoire. Celle des **services, du commerce et du tourisme** en génère également 40%.

L'Aérodrome des Grands Lacs, avec ses nombreuses activités économiques, est un véritable atout identitaire.

Sans oublier deux secteurs d'activités structurant nos paysages et occupant notre emprise foncière dans sa majeure partie : **l'agriculture et la forêt**.

ACTIONS PHARES :

- ◆ **Positionner** l'Aérodrome des Grands Lacs comme un équipement économique structurant
- ◆ **Favoriser** l'écoresponsabilité des acteurs du tourisme
- ◆ **Développer** des ombrières et toitures photovoltaïques
- ◆ **Réaliser** une opération témoin d'un bâtiment passif et vertueux

Enjeu n°3

Une gouvernance économique à structurer et un marketing territorial à conforter

La **Stratégie de Développement Économique** se doit d'être un vecteur de diffusion des principes des marques « **Bisca Grands Lacs, concentré des Landes** » et « **Landes, Terre des Possibles** » pour l'accueil des nouveaux arrivants et pour l'accompagnement des porteurs de projets, des entrepreneurs et des actifs locaux.

ACTIONS PHARES :

- ◆ **Créer** une instance consultative économique ouverte (élus, partenaires, entreprises)
- ◆ **Accompagner** les commerçants des centres-bourgs et centres-villes
- ◆ **Partager la ressource** « Centre-ville en mouvement » sur l'ensemble du territoire
- ◆ **Devenir partenaire** de la marque « Landes, Terre des Possibles »
- ◆ **Lancer un appel à projet** en lien avec la marque de destination « Bisca Grands Lacs »



BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS COMMUNAUTAIRES



Julien FERRERE-TASTET
Chargé de mission Environnement



Béatrice CLAVERIE
Responsable du service Eau des Grands Lacs



Aurélié DA SILVA
Chargée de la Redevance des Ordures Ménagères

La stratégie locale de gestion de la bande côtière de Biscarrosse nouvelle génération

Elle est désormais mise en œuvre pour une durée de 6 ans (2022-2027), et réalisée sur le même triptyque : accompagnement des processus naturels au niveau des dunes, transferts sédimentaires mécaniques, relocalisation des biens de 1^{ère} ligne menacés.

Elle bénéficie également de deux nouveaux financeurs aux côtés de ceux déjà impliqués dans la phase 1 : la ville de Biscarrosse et l'AFITF*. L'AFITF est un outil financier de l'État qui permet de subventionner la lutte active souple contre l'érosion, depuis la loi « Climat & Résilience » de 2021.

Un programme partenarial de 29 actions réparties en 7 axes

Parmi les nouvelles initiatives : **le suivi de l'écoulement des nappes phréatiques** et leur impact sur l'érosion, **la mise en place d'un Modèle Numérique de Terrain (MNT)** pour faciliter le suivi de l'évolution de la plage, **les relevés bathymétriques**, notamment pour localiser les doubles barres au large de la côte, dont le rôle de protection est important, etc....

Les stratégies locales de gestion du trait de côte sont officiellement reconnues depuis la loi « Climat & Résilience ». Par ailleurs, Biscarrosse, fait partie des 126 communes « dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes hydro sédimentaires entraînant l'érosion du littoral » (décret du 29 avril 2022).

Un travail de cartographie est engagé dans le cadre de la stratégie pour dresser la situation du trait de côte à + 30 ans et + 100 ans.

Cette stratégie, pilotée par la Communauté de Communes des Grands Lacs, saura montrer **une complémentarité avec la démarche d'Aménagement Durable des Stations (ADS)** portée par la ville de Biscarrosse et le projet de reprofilage de la dune Nord réalisé avec l'ONF.

* Agence de financement des infrastructures de transport de France



RÉPARTITION DU FINANCEMENT

- ◆ Europe (FEDER) : 34,5 %
- ◆ Communauté de Communes des Grands Lacs : 20,5 %
- ◆ Région Nouvelle-Aquitaine : 18,5 %
- ◆ Etat (FNADT + AFITF) : 11,5 %
- ◆ Département des Landes : 10 %
- ◆ Ville de Biscarrosse : 5 %

Le plan d'actions et le budget prévisionnel (3,8 M € HT) ont été validés par l'ensemble des partenaires techniques et financiers en comité de pilotage le 21 juin 2022, et à l'unanimité du Conseil communautaire du 28 juin dernier.

La stratégie sera présentée en commission régionale du GIP Littoral fin septembre 2022.



20 ans

D'INTERCOMMUNALITÉ

2002

- ◆ **12 décembre** : création de la CCGL en remplacement du SIVU de voirie du canton de Parentis-en-Born
- ◆ **Président** : Yves GUEDO, Maire de Sainte-Eulalie-en-Born
- ◆ **6 communes**
- ◆ **Compétences**
 - > Aménagement de l'espace
 - > Développement économique
 - > Protection et mise en valeur de l'environnement
 - > Politique du logement et du cadre de vie
 - > Création et aménagement de la voirie d'intérêt communautaire

2010

- ◆ **Luë** : 7^{ème} commune des Grands Lacs
- ◆ **Nouvelle compétence** : Communication électronique
- ◆ **Réhabilitation** du Nassey (Parentis)
- ◆ **Travaux de réfection** occasionnés par la tempête Klaus

2011

- ◆ **Gens du voyage** : réalisation de l'aire d'accueil de Parentis
- ◆ **Rues de la gare et du Puntet, parking des écoles** à Parentis-en-Born



- ◆ **Piste cyclable** du canal de Navarrosse à Biscarrosse
- ◆ **Parking** de la gare SNCF à Ychoux
- ◆ **Vente de terrains, ZA Altaïr (Biscarrosse)** avec bonus écologique (sur la base de critères environnementaux)

2009

- ◆ **Restauration** de la passerelle de la Pave
- ◆ **Piste cyclable** Véloodyssée (axe nord/sud) sur Sainte-Eulalie-en-Born
- ◆ **Gens du voyage** : réalisation de l'aire de grand passage de Sanguinet
- ◆ 1^{ère} édition des **Grands Lacs à Vélo**



2012



2004

- ◆ **Piste cyclable** Parentis / Gastes / Sainte-Eulalie-en-Born
- ◆ 1^{ère} édition du **journal communautaire** « Reflets des Grands Lacs »
- ◆ Nouvelle **identité graphique**



- ◆ **Restauration de la Pieta** par Archiguille (action d'insertion) Église de Sainte-Eulalie-en-Born



2006

- ◆ Création de la 1^{ère} Zone d'Activités économiques communautaires à Ychoux : **Achernar**

2008

- ◆ **Nouveau président** : Philippe ALIOTTI, conseiller municipal de Parentis-en-Born
- ◆ Gens du voyage : gestion mutualisée avec la Communauté de communes de Mimizan
- ◆ **Piste cyclable** Parentis/Biscarrosse



- ◆ **Transfert** de l'Aérodrome des Grands Lacs par l'Etat
- ◆ Définition d'une **charte voirie d'intérêt communautaire**



- ◆ **Gens du voyage** : réalisation de l'aire de grand passage de Biscarrosse

2007

2013

- ◆ **Piste cyclable** Biscarrosse / Sanguinet
- ◆ **Convention** avec France télécom Orange pour la montée en débit ADSL (une première en Aquitaine)
- ◆ **Inauguration** de la Vélodyssée®
- ◆ Restauration de la Gourgue (Sanguinet)
- ◆ **Création** d'une pépinière d'insertion avec les CIGL
- ◆ Lancement de **Natura 2000**
- ◆ Nouvelle **identité graphique**



- ◆ **Nouvelle compétence** : Action sociale d'intérêt communautaire
- ◆ Réfection de l'ouvrage de **l'étang des Forges**
- ◆ **Piste cyclable** rue Félix Arnaudin à Ychoux
- ◆ **Signalétique** sur les pistes cyclables
- ◆ **Avenue et route du Lac** à Parentis-en-Born



2014

- ◆ **Nouveau Président** : Alain DUDON, Maire de Biscarrosse
- ◆ **Nouvelle compétence** : Aménagement numérique
- ◆ **Création du giratoire** de Herran à Parentis-en-Born



- ◆ **Avenue de Losa** à Sanguinet
- ◆ **Chantier de formation Qualification Nouvelle Chance** pour la réhabilitation du hangar à bateau de Sainte-Eulalie-en-Born
- ◆ **Création du syndicat Mixte du Bassin Versant des Lacs du Born** (gestion et entretien des rivières des bassins versants des étangs du Born)



- ◆ **Création du Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs**

2020

- ◆ **Nouvelle présidente** : Françoise DOUSTE, Maire de Gastes
- ◆ **Nouvelle compétence** : Eau potable
- ◆ **Rues Sencion/Yquem** à Biscarrosse
- ◆ **Route de Langeot** à Sanguinet
- ◆ **Allée Malichecq** à Parentis (tranche 2)
- ◆ **Route de St Eutrope** à Ste Eulalie



- ◆ Déménagement et inauguration du **nouveau siège de la CCGL**
- ◆ 1^{er} salon **Plan Climat**
- ◆ **Fibre optique** : Ouverture commerciale à Ychoux
- ◆ **Crise sanitaire** - Boîte à outils spécial COVID pour les acteurs économiques
- ◆ **Plateforme Click & collect** « JeConsommeBiscaGrandsLacs.fr »
- ◆ **Gestion concertée** de l'ouvrage hydraulique sur la BA 120
 - ◆ Approbation du **SCoT du Born**
 - ◆ **6,68 kg** de mégots collectés

2019



- ◆ **Plan plage** à Biscarrosse plage
- ◆ **Stratégie Locale de Gestion de la bande côtière** de Biscarrosse (phase 1) : lutte active douce
- ◆ Lancement de l'opération **Zéro Mégot**
- ◆ Révision de la **charte voirie d'intérêt communautaire**
- ◆ Déploiement du **wifi territorial**
- ◆ 1^{er} rapport d'**égalité Homme/Femme**
- ◆ Création d'une **Zone d'Aménagement Concertée** en vue de l'extension de la ZA La Mountagnotte (Biscarrosse)

2021

- ◆ **Avenue du 11 Novembre, des Gallipés, Jean Bouin et de Meyrie** à Biscarrosse
- ◆ Définition d'une nouvelle **stratégie de développement économique**
- ◆ Lancement du **Plan Local de l'Habitat**
- ◆ Adhésion à **Précoréno**
- ◆ **Convention tripartite** (CCGL, ville de Biscarrosse et ONF) pour une gestion intégrée des dunes



2015

- ◆ **Nouvelle compétence** : Bornes de charge électrique
- ◆ **Entente intercommunale** pour l'administration des demandes d'urbanisme



- ◆ Étude pour la prise de compétence « **Restauration collective** »
- ◆ **Animaux errants** : protocole d'accord avec les vétérinaires et les associations pour favoriser l'adoption

2016

- ◆ **Politique d'aide à l'immobilier d'entreprise** en partenariat avec le Département des Landes
- ◆ **Approbation du SAGE** des Étangs Littoraux de Born et Buch
- ◆ **Animaux errants** : délégation de service public pour la création d'une fourrière intercommunale



2018

- ◆ **Nouvelles compétences** : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, déchets de venaison, création et extension de crématorium
- ◆ **Place du Marché** à Sanguinet
- ◆ **Démarrage de l'étude** pour le Plan Climat Air Énergie Territorial des Grands Lacs
- ◆ **Déploiement de la fibre optique** (par l'intermédiaire du SYDEC40)
- ◆ Augmentation de la **taxe d'habitation**
- ◆ 10^{ème} édition des **Grands Lacs à Vélo**



2017

- ◆ **Piste cyclable** à Gastes, rue des Fougères
- ◆ **Nouvelle compétence** : Promotion du tourisme
- ◆ Création de l'**Office de Tourisme des Grands Lacs**
- ◆ **Transfert des zones** d'activités communales et portuaires
- ◆ **Adhésion** à l'Association Départementale d'Information sur le Logement
- ◆ **Gens du voyage** : Validation du Schéma Départemental
- ◆ **Allée Malichecq** à Parentis (tranche 1)
- ◆ **Création de la ZA Alhena** (Sanguinet)
- ◆ **Plan Plage de Gastes**

2022

- ◆ **Schéma Directeur Cyclable**
- ◆ Accord cadre pour le **Télétravail**
- ◆ Adhésion à l'association « **Centre-ville en mouvement** »
- ◆ Approbation du **Plan Climat Air Énergie Territorial des Grands Lacs**
- ◆ Refonte du **Système d'Information Relai Inter-Lacs**
- ◆ **23,72 kg** de mégots récoltés
- ◆ **Perception de la taxe de séjour** par la CCGL (pour Gastes, Luë, Parentis-en-Born, Sainte-Eulalie-en-Born et Ychoux)
- ◆ **Étude sur la Mobilité** (par le Pays LNCA)

- ◆ **Eau potable** : SAUR, nouveau délégataire
- ◆ **Traitement des eaux rouges** à Parentis
- ◆ **Déploiement de la télérelève** des compteurs d'eau
- ◆ 1^{ère} portes ouvertes de l'**Aérodrome des Grands Lacs**
- ◆ 1^{ère} participation de la CCGL en qualité de territoire organisateur au **Challenge mobilité**

- ◆ **Giratoire** de la mairie à Sanguinet
- ◆ **Piste cyclable** Pontenx / Luë / Sabres
- ◆ **Liaison cyclable** à la gare d'Ychoux
- ◆ Réalisation d'un **Atlas de la Biodiversité**
- ◆ **Signature** de la Convention Territoriale Globale avec la CAF et les 7 communes du territoire
- ◆ **Signature** de la Convention pour le logement des travailleurs saisonniers
- ◆ Stratégie locale de gestion de la **bande côtière de Biscarrosse** : 2^{ème} génération
- ◆ Nouvelle Commission Locale de l'Eau du SAGE des Étangs littoraux de Born et Buch
- ◆ **Accompagnement numérique**

Programme des

20

ans

DE LA CCGL

La Communauté de Communes Grands Lacs, c'est une formidable aventure collective au service de ses habitants. La rétrospective des pages précédentes reflète l'évolution et le dynamisme de cette institution, mais également du territoire. Avec +58 % d'augmentation de sa population en 20 ans, l'attractivité des Grands Lacs est directement liée à son identité : un territoire en plein essor économique, une destination touristique, un cadre environnemental préservé.

A l'occasion de son 20^{ème} anniversaire, la Communauté de Communes des Grands Lacs donne la parole à toutes celles et tous ceux qui vivent au quotidien sur notre territoire. Venez à la rencontre de vos élus et des techniciens qui oeuvrent chaque jour au service des habitants. Participez et donnez votre avis sur les projets communautaires en cours ou à venir.

De septembre à décembre, plusieurs manifestations seront organisées pour vous permettre d'échanger, autour des sujets qui vous intéressent :

- La mobilité avec les **Grands Lacs à Vélo**
- Les grands chantiers de voirie avec des **inaugurations**
- La transition écologique avec le **Salon Plan Climat**
- Les grandes compétences (Habitat, environnement, action sociale, eau potable, développement économique et tourisme) lors des **Meet-up des Grands Lacs**

Retrouvez dans ces pages le programme de ces prochaines festivités !

Inaugurations

SAMEDI 29 OCTOBRE 2022

Les services techniques gèrent la voirie d'intérêt communautaire depuis la création de l'intercommunalité en 2002, et s'attachent à créer, à aménager et à entretenir des voies de circulation.

Les principes qui gouvernent la définition de cet intérêt communautaire prennent en considération les enjeux de développement territorial dont les projets structurants de mobilité.

Deux chantiers majeurs ont été menés en 2022 :

- La **piste cyclable** reliant Pontenx-les-Forges à Sabres en passant par Luë
- Le **giratoire** de la Mairie de Sanguinet.

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la CCGL, l'intercommunalité vous propose d'assister et de participer à ces deux inaugurations le samedi 29 octobre 2022.

Salon Plan Climat

2^{ÈME}
ÉDITION

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022 > DE 10H00 À 17H00

**Centre administratif à Parentis-en-Born
En partenariat avec l'Association Zéro Déchet des Grands Lacs**

Totalement gratuite et ouverte à tous, cette 2^{ème} édition du Salon Plan Climat s'engage un peu plus vers la transition écologique et énergétique en vous présentant les actions mises en oeuvre sur le territoire. Du maraîchage local, en passant par l'initiative Famille Zéro Déchet, sans oublier le tri, le tourisme durable... de nombreux exposants seront présents pour échanger sur les opérations à mener pour être plus vertueux, pour réduire vos déchets, pour optimiser votre logement, pour limiter autant que vous le pouvez, à votre échelle, votre impact sur le territoire des Grands Lacs.

Plusieurs conférences sont prévues dont :

« Les plans d'eau face au changement climatique en Nouvelle-Aquitaine » animée par Cristina RIBAUDO.



GRANDS LACS À VÉLO

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE > DE 10H00 À 17H00

Balade en vélo, animations ludiques pour toute la famille, démonstrations... **la nouvelle édition des Grands Lacs à Vélo ouvrira en beauté les festivités des 20 ans de la Communauté de Communes des Grands Lacs !**

10h00

◆ **Rendez-vous à la Gare d'Ychoux**, près du boulodrome autour d'un café et de viennoiseries

11h00

◆ **Inauguration** de la piste cyclable, rue Simon Dumartin, et départ en direction des Arènes de Parentis-en-Born.

12h00

◆ **Repas** dans l'enceinte des Arènes de Parentis-en-Born, assuré par l'association Chez Les Landais. Présence également du Bière Truck.

13h00 / 17h00

◆ **Animations gratuites** aux Arènes de Parentis-en-Born

- > **Big Air Jump** (saut sur coussin d'air)
- > **Yoyo** et ses Vélos rigolos
- > **Manège** écocitoyen
- > **Circuit de voitures électriques** (Kiddy bolide)
- > **Initiation** aux trottinettes électriques
- > **Mur d'escalade**
- > **Marché** du vélo d'occasion
- > **Démonstration** de BMX Freestyle
- > **Banda**



Sans oublier...

La carte de Gulliver

La carte de Gulliver est un plan surdimensionné (1/25°) des Grands Lacs posé au sol et sur lequel vous pourrez marcher, tel Gulliver chez les Lilliputiens.

Votre mission : visualiser le territoire, les secteurs à développer, et inscrire sur cette carte, votre proposition pour améliorer les itinéraires cyclables, les équipements, les services...

Les élus de la Communauté de Communes et les techniciens seront là pour échanger avec vous, pour faire ensemble des Grands Lacs, un territoire cyclable au quotidien.

Le gâteau d'anniversaire

Pour terminer cette belle journée, venez souffler avec nous les 20 bougies de la Communauté de Communes des Grands Lacs et partagez un bout du gâteau d'anniversaire !



Programme des

20
ans

DE LA CCGL

Meet-up des Grands Lacs



Les habitants du territoire n'ont pas toujours connaissance des problématiques du territoire, des enjeux auxquels doit faire face l'intercommunalité.

La Communauté de Communes des Grands Lacs s'attache, depuis 20 ans, à aménager le territoire avec le souci permanent de concilier à la fois les usages économiques, sociaux et environnementaux.

Véritable mixte entre réunion publique et échanges constructifs, les **Meet-up** ont pour vocation de rapprocher les habitants des projets communautaires menés au sein de l'intercommunalité.

Le principe ?

Pendant une semaine, du 28 novembre au 2 décembre, élus et techniciens viennent à votre rencontre dans une commune pour échanger sur une compétence.

L'objectif ?

Créer de la proximité ! Vous pourrez poser vos questions, proposer des suggestions, débattre sur des sujets qui vous concernent.

Comment ?

Un jour = une compétence = un lieu.

Programme

- ◆ **L'ACTION SOCIALE : LUNDI 28 NOVEMBRE > SALLE DES FÊTES À LUË > 18H30**
avec Patricia CASSAGNE, Vice-présidente en charge de l'action sociale
- ◆ **L'HABITAT : MARDI 29 NOVEMBRE SALLE DE L'ESTANQUET > 18H30**
avec Hélène LARREZET, Vice-présidente en charge de l'habitat
- ◆ **L'ENVIRONNEMENT ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : MERCREDI 30 NOVEMBRE > SALLE DES FÊTES À YCHOUX > 18H30**
avec Vincent CASTAGNEDE, Vice-président en charge de la transition écologique et Christophe LABRUYERE, Vice-président en charge de l'environnement
- ◆ **LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LE TOURISME : JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE > SALLE RENÉ LABAT À PARENTIS-EN-BORN (CCGL) > 18H30**
avec Marie-Françoise NADAU, Vice-présidente en charge du développement économique et du tourisme
- ◆ **L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET LES TRAVAUX : VENDREDI 2 DÉCEMBRE > CABANE D'EULALIE À STE EULALIE-EN-BORN > 18H30**
avec Bernard COMET, Vice-président en charge de la voirie et des travaux

BUDGET PRINCIPAL :

Fonctionnement :

13 100 446 €

Investissement :

10 496 816 €

Le budget 2022 de la Communauté de Communes des Grands Lacs a été voté le 30 mars 2022 à la majorité du conseil communautaire.

Il s'inscrit dans un contexte économique marqué par certaines incertitudes liées à l'évolution de la situation sanitaire, mais également à la guerre en Ukraine et les impacts sur l'économie (coût de l'énergie, des matières premières...).

Malgré tout, ce budget 2022 s'appuie sur une gestion saine et volontaire, sans augmentation de la fiscalité. Il va permettre de financer sereinement plusieurs projets structurants dont l'aménagement du giratoire de la mairie de Sanguinet, ou la piste cyclable reliant Pontenx-les-Forges à Sabres en passant par Luë.

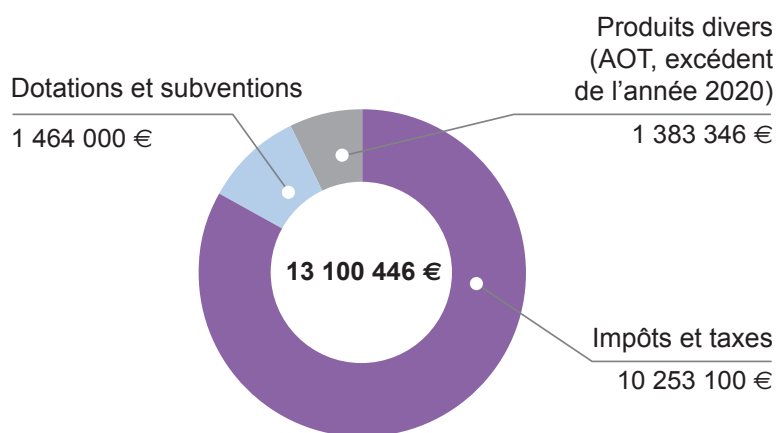


Manuel DIAZ

Vice-président en charge des Finances

BUDGET 2022

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

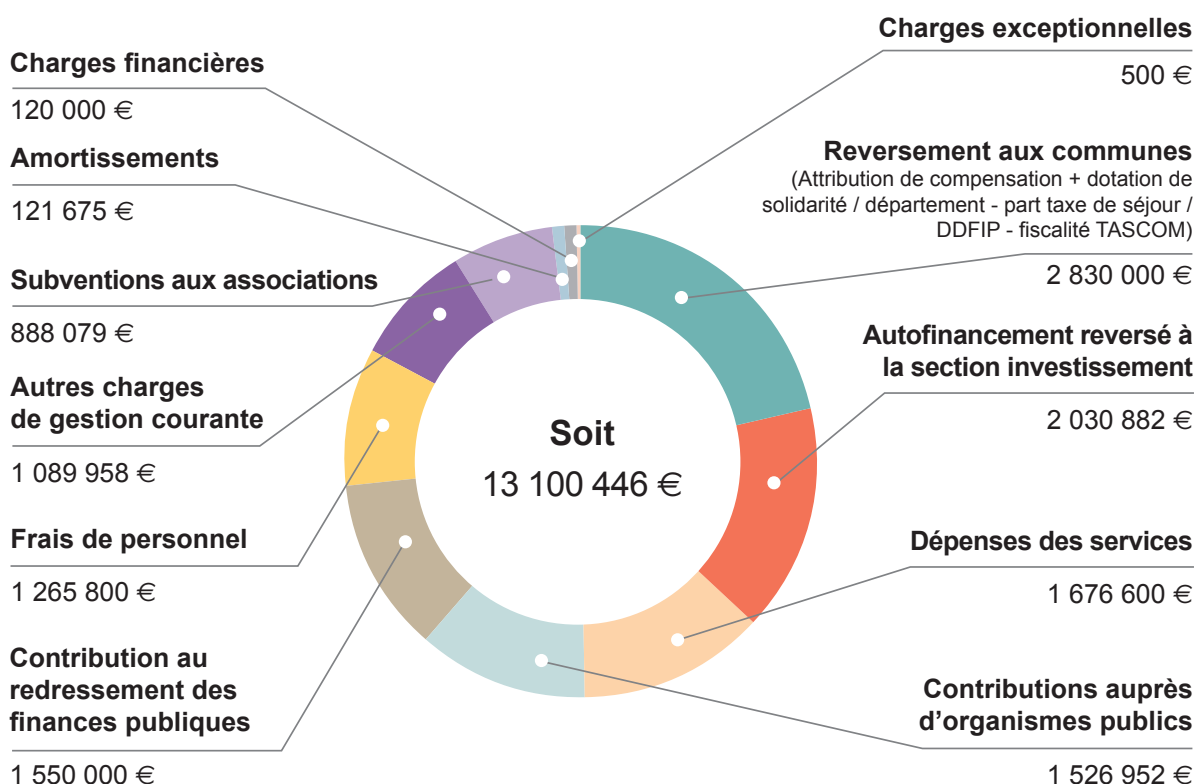


Détails Impôts et taxes

10 253 100 €

| | |
|---|-------------|
| Autres Impôts (fraction TVA) | 4 030 000 € |
| Contribution Foncière des Entreprises (CFE) | 2 000 000 € |
| Taxe d'habitation (TH) | 1 500 000 € |
| Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) | 1 000 000 € |
| Imposition Forfaitaire pour les Entreprises de Réseaux (IFER) | 450 000 € |
| Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) | 450 000 € |
| Attributions de compensation | 425 000 € |
| Taxe de séjour | 298 100 € |
| Taxe Foncière (propriétés non bâties) | 100 000 € |

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



CONTRIBUTIONS auprès d'organismes publics

1 526 952 €

| | |
|---|-------------|
| CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES GRANDS LACS | 1 102 620 € |
| SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DES LACS DU BORN | 263 785 € |
| PAYS LANDES NATURE CÔTE D'ARGENT | 90 000 € |
| SYDEC | 28 000 € |
| GIP LITTORAL | 10 000 € |
| CONSEIL RÉGIONAL (LIGNE 46) | 15 000 € |
| ASSOCIATION DES MAIRES DES LANDES | 6 000 € |
| AGENCE D'ATTRACTIVITÉ DES LANDES * | 6 000 € |
| ADIE | 3 000 € |
| CENTRE-VILLE EN MOUVEMENT | 1 000 € |
| CONSEIL DÉPARTEMENTAL | 466 € |
| ALPI | 485 € |
| ADACL | 546 € |
| AMPA | 50 € |

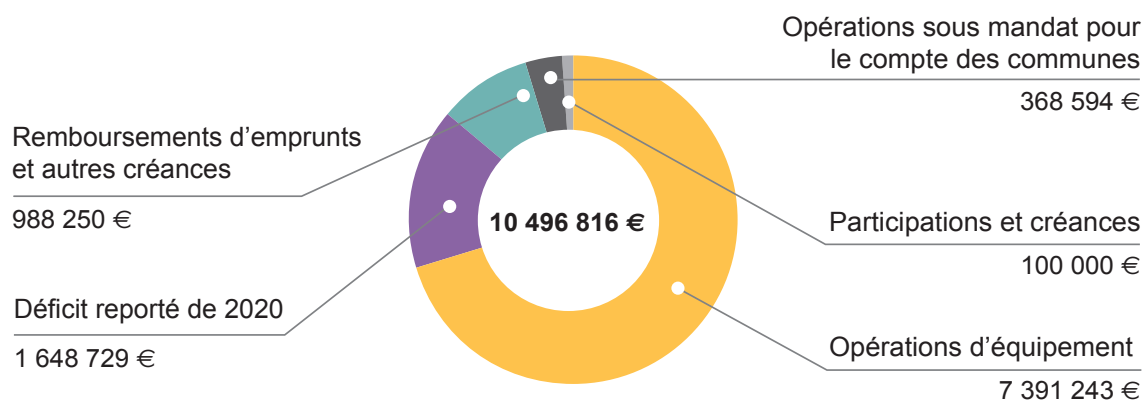
* ex Comité départemental du Tourisme

SUBVENTIONS aux associations

888 079 €

| | |
|--|-----------|
| OFFICE DE TOURISME DES GRANDS LACS | 801 356 € |
| MISSION LOCALE DES LANDES | 28 000 € |
| CHEMINS D'INSERTION DES GRANDS LACS (CIGL) | 15 000 € |
| ASSOCIATION DES CHASSEURS GESTIONNAIRES DE L'ENVIRONNEMENT LACUSTRE DU BORN (ACGELB) | 12 500 € |
| INITIATIVE LANDES | 7 000 € |
| ADIL 40 | 7 000 € |
| FRÉQUENCE GRANDS LACS (FGL) | 6 000 € |
| RÉSEAU PARTAGÉ ESPACE DE COWORKING | 3 000 € |
| CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF) | 2 723 € |
| BISCA'CHATS | 2 500 € |
| BISCA REFUGE | 2 500 € |
| CROIX ROUGE | 500 € |

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



| Opérations d'équipement | 7 391 243 € |
|-----------------------------------|-------------|
| Pistes cyclables | 2 537 932 € |
| Voies nouvelles | 2 335 100 € |
| Renforcement voirie | 1 208 616 € |
| Gestion du trait de côte | 805 075 € |
| Bâtiments communautaires | 250 390 € |
| Équipement du siège de la CCGL | 136 130 € |
| Aire d'accueil des gens du voyage | 68 000 € |
| Pôle services | 30 000 € |
| Aménagement recyclerie | 20 000 € |

BUDGETS ANNEXES

| FONCTIONNEMENT | BUDGETS ANNEXES | INVESTISSEMENT |
|----------------|---|----------------|
| 5 712 450 € | Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (HT) | - |
| 200 983 € | Gestion des rivières | 444 896 € |
| 167 945 € | Gens du voyage | 31 718 € |
| 213 481 € | Aérodrome des Grands Lacs (HT) | 272 409 € |
| 2 946 868 € | Eau potable (HT) | 4 705 608 € |
| 846 737 € | Zone d'activités Altaïr (Biscarrosse) (HT) | 1 177 470 € |
| 626 600 € | Zone d'Activités La Mountagnotte (Biscarrosse) (HT) | 763 607 € |
| 282 339 € | Zone d'Activités Aldebaran (Parentis-en-Born) (HT) | 282 339 € |
| 392 373 € | Zone d'Activités La Calle (Parentis-en-Born) (HT) | 558 522 € |
| 631 060 € | Zone d'Activités Alhena (Sanguinet) (HT) | 1 180 270 € |
| 944 037 € | Zone d'Activités Achernar (Ychoux) (HT) | 1 473 331 € |

VOIRIE ET PISTES CYCLABLES

Voies nouvelles



Sanguinet



Giratoire de la mairie

- ◆ Création d'une voie verte entre l'avenue Charles Castets et la place du marché
- ◆ Création de nouveaux passages piétons
- ◆ Aménagement de plateaux surélevés pour ralentir la vitesse des usagers et sécuriser les traversées
- ◆ Reprise de la chaussée
- ◆ Financement :
 - > France Relance : 62 480 €
 - > Département des Landes : 36 825 €



Luë

Piste cyclable entre Pontenx-les-Forges et Sabres via Luë

- ◆ Financement :
 - > FEADER : 268 568 €
 - > Région Nouvelle-Aquitaine : 134 522 €
 - > DSIL : 259 300 €
 - > Département des Landes : 164 997 €



Ychoux

Aménagement d'une boucle cyclable, rue Simon Dumartin, de la piste cyclable existante jusqu'à la gare SNCF

- ◆ Coût global : 155 823,14 € TTC
- ◆ Financement :
 - > Etat : 30 %
 - > Région Nouvelle-Aquitaine : 25 %
 - > Département des Landes : 25 %



Renforcement

Biscarrosse

- ◆ Piste cyclable avenue du Pyla
- ◆ Rue du Tit
- ◆ Piste cyclable au Vivier
- ◆ Chemin d'en Hill



Ychoux

- ◆ Route de Lavigne
- ◆ Rue Simon Dumartin



Gastes

- ◆ **Piste cyclable** entrée de bourg



Parentis-en-Born

- ◆ Rue de Capchot



Sanguinet

- ◆ **Piste cyclable** avenue de Losa



EAU POTABLE

Biscarrosse

Biroulet - Cadene - Cantère

Remplacement et pose de 3 canalisations (370 et 450 mètres), avec reprise de 40 branchements et pose d'un nouveau poteau incendie.

La Montagne T2

Déplacement d'une canalisation sur le domaine public et reprise de 6 branchements.

Rue Peychan

Remplacement d'un réseau amiante-ciment par la pose d'une canalisation PVC sur 250 mètres et reprise de 12 branchements.

Avenue Laouadie (RD146)

Remplacement et extension d'un réseau PVC par la pose d'une canalisation sur 700 mètres, reprise de 5 branchements et pose d'un nouvel hydrant.

Gastes

Avenue de Lanot

Remplacement d'une conduite amiante-cimet par une canalisation PVC sur 260 mètres linéaires avec reprise de 11 branchements.

Ychoux

Rue des Ecoles

Remplacement d'une canalisation amiante-ciment par une canalisation PVC sur 450 mètres linéaires avec reprise de 19 branchements.



Parentis-en-Born

Avenue Maréchal Foch

Renforcement et extension du réseau avec la pose d'une canalisation en PVC sur 550 ml (dont 390 ml d'extension) et reprise de 10 branchements.

Avenue Henri Guillaumet

Remplacement du réseau amiante-ciment avec la pose d'une canalisation en PVC sur 560 mètres, reprise de 24 branchements et renouvellement d'un poteau incendie.

Rue de Dalis

Remplacement d'un réseau amiante-ciment par la pose d'une canalisation en PVC sur 270 mètres et reprise de 10 reprises.



Rue du Capchot

Remplacement d'un réseau amiante-ciment par la pose d'une canalisation en PVC sur 300 mètres et reprise de 20 branchements.



TRAVAUX À VENIR

Ste Eulalie-en-Born > Renouvellement du réseau, route Touristique (RD87)

Sanguinet > Renouvellement du réseau, giratoire de l'Aiguille

Luë > Château d'eau

Réhabilitation de l'étanchéité intérieure et extérieure, des canalisations et mise en sécurité des accès

Luë > Diagnostic décennal du forage « Le Tuc »



Des ateliers numériques pour tous

Participez pour vous initier ou vous perfectionner en informatique !

Des ateliers numériques gratuits sont organisés depuis plusieurs mois en itinérance sur le territoire des Grands Lacs. L'ensemble des habitants de la Communauté de Communes des Grands Lacs peuvent y participer sur inscription, quel que soit leur niveau de compétences numériques.

Les ateliers numériques pour les habitants se poursuivent en septembre

L'accompagnement est réalisé par **Camille BARRERE**, Conseillère Numérique France Services pour le territoire des Grands Lacs.

Les ateliers reprennent le mercredi 7 septembre au Centre administratif de Parentis-en-Born.

Du matériel informatique (ordinateurs et tablettes) peut être mis à disposition durant l'atelier sur demande. Si l'utilisateur dispose de son propre matériel, il peut venir avec.

Différentes thématiques sont proposées comme :

- ◆ La découverte de l'ordinateur, de la tablette
- ◆ La navigation sécurisée sur internet
- ◆ La sensibilisation aux arnaques pour les éviter
- ◆ La création d'une boîte mail pour effectuer ses démarches administratives en ligne

Les ateliers numériques pour les professionnels et associations

La Communauté de Communes des Grands Lacs accompagne également les professionnels et associations du territoire dans leur transition numérique.

Aujourd'hui, le numérique est un réel booster d'activité. **Camille BARRERE**, Conseillère Numérique, accompagne sur demande tous les professionnels souhaitant déployer leur activité grâce au numérique.

L'accompagnement prend la forme d'ateliers numériques gratuits sur différentes thématiques au choix comme :

- ◆ Comprendre les bases de l'informatique : ordinateur, tablette, connexion internet, messagerie électronique
- ◆ Maîtriser le numérique au quotidien : transférer des fichiers volumineux à un collaborateur, connaître les raccourcis clavier pour être plus efficace au travail
- ◆ Digitaliser son activité : comprendre ce qu'est une identité numérique, les réseaux sociaux, connaître les dernières tendances
- ◆ Optimiser son efficacité grâce au numérique : adopter les bons gestes de cybersécurité, passer au numérique « responsable », recruter son personnel en ligne



Scannez

pour plus d'infos sur l'accompagnement des professionnels et des associations



Infos et inscriptions : 05 58 78 54 63 par mail à numerique@ccgrandslacs.fr

Retrouvez le programme détaillé des ateliers numériques sur www.ccgrandslacs.fr

À vos agendas

Vous habitez Luë ? Nous vous donnons rendez-vous le **jeudi 15 septembre à 10h00** pour une réunion d'informations dans la salle polyvalente. Votre Conseillère Numérique vous accueillera pour échanger autour de ce nouveau service et vous inscrire.



Un atlas de la biodiversité à l'échelle des Grands Lacs

En 2021, la Communauté de Communes des Grands Lacs a été lauréate de l'Office Français de la Biodiversité pour réaliser sur son territoire un Atlas de la Biodiversité Communale. Plus qu'un simple inventaire naturaliste, cette démarche consiste à connaître, préserver puis valoriser le patrimoine naturel sur un territoire.

Un Atlas de la Biodiversité est un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités dans leurs démarches d'aménagement et de gestion mais sert aussi à sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de cette biodiversité.

Cette année, avec l'engagement de l'Observatoire FAUNA, du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, de la Société Linnéenne et de l'Association Faune Landaise, la CCGL a lancé de grands inventaires faune et flore pour mieux connaître son environnement.

Restauration de la Lagune d'Hournaou



Janvier 2022



Août 2022

Refuges pour de nombreuses espèces animales et végétales patrimoniales de notre région, les lagunes sont des écosystèmes uniques, emblématiques du massif des Landes de Gascogne.

Les lagunes sont des petits plans d'eau douce dont le niveau d'eau varie en fonction de la nappe qui l'alimente. Ces variations et la faible pente conditionnent la végétation sur ses abords avec des niveaux bas qui sont constamment inondés (quand les niveaux hauts le sont rarement). La végétation s'organise alors telle une succession de ceintures autour du point d'eau.

En 2021, grâce au concours de la Ville de Biscarrosse, de la Communauté de Communes des Grands Lacs, du Département des Landes, la lagune d'Hournaou, classée Natura 2000, a été restaurée par l'intermédiaire d'un chantier d'insertion mené par les CIGL.

L'objectif était de **redonner à ce site sa fonctionnalité originale pour favoriser l'accueil d'une faune et d'une flore typique des zones humides.**

Plusieurs opérations de débroussaillage, d'abattage, broyage des ligneux et de débardage à cheval se sont déroulés en hiver 2021 et le site a d'ores et déjà commencé à retrouver un fonctionnement optimal.

A terme, il est envisagé de proposer des balades encadrées via un sentier botanique d'environ 2km, jalonné d'espèces typiques et locales au travers de percées et de vues panoramiques sur la lagune d'Hournaou.

FLASHEZ-MOI

pour plus d'infos !





Ychoux, ville cyclable

Classée à la 8^{ème} place des villages et bourgs adeptes de la petite reine, Ychoux se distingue avec ses 17 km de voies cyclables, entre pinède, étang et centre-bourg.

Cette enquête, résultat du Baromètre des villes cyclables 2021 réalisé par la Fédération des Usagers de la Bicyclette, s'est déroulée du 14 septembre au 30 novembre 2021 et avait recueilli 277 384 contributions, **sur la base de 26 questions réparties sur 5 thématiques :**

- ◆ Ressenti général
- ◆ Sécurité
- ◆ Confort
- ◆ Effort de la commune
- ◆ Stationnement et services vélo

Au total, 1 625 communes de France métropolitaine et outre-mer, dont Ychoux, figurent au classement, qui traduit les efforts consentis par la commune et la CCGL pour développer un réseau cyclable de qualité et continu, depuis la Vélodyssée à l'ouest jusqu'au Parc Naturel Régional à l'est.



Pédalez avec la nouvelle appli géovélo !

Découvrez à votre rythme et selon vos capacités tout le territoire des Grands Lacs. Suivez le guide ! L'application vous propose des balades et la découverte des plus beaux paysages des Grands Lacs.

Ses explorations autonomes sont ponctuées d'informations historiques et culturelles.

L'application fonctionne comme un véritable GPS : en activant la géolocalisation, elle vous guidera en temps réel lors de vos trajets.

Si vous découvrez une erreur cartographique, un aménagement urbain qui n'a pas été mis à jour ou encore des problèmes de voirie, vous pouvez le signaler directement sur l'application et contribuer ainsi à l'amélioration de Géovélo. Vous pouvez également calculer des itinéraires adaptés à votre pratique du vélo : du parcours le plus rapide au plus sécurisé. L'application choisit en priorité les pistes, les bandes cyclables et les rues peu passantes pour assurer confort, sécurité et tranquillité.

A la fin de vos déplacements, retrouvez également la géolocalisation des parkings spécifiques aux deux roues et des équipements dédiés.

CC Grands Lacs et Geovelo s'associent pour vous garantir les meilleurs itinéraires et vous challenger.

- Itinéraires sécurisés
- Statistiques personnalisées
- Challenges d'activité
- Balades touristiques

FLASHEZ-MOI

pour plus d'infos !





Lancement du Programme Local de l'Habitat : objectif mars 2024

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document cadre stratégique en matière de logement, obligatoire pour les intercommunalités de plus de 30 000 habitants. La CCGL a lancé son élaboration par délibération en date du 1^{er} Juin 2021.

La CCGL a choisi de transformer cette obligation en opportunité d'aménagement, pour répondre aux nombreux défis locaux et nationaux, dont celui de la transition écologique posé par la loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021 : atteindre un **objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN)** à l'horizon 2050. Afin de définir les conditions de l'atteinte du ZAN tout en assurant l'opérationnalité du PLH, il a été décidé de l'adosser à un **Plan d'Actions Foncières (PAF)**. Elaboré parallèlement, celui-ci permettra d'identifier et d'évaluer les possibilités foncières, qui serviront de support au montage opérationnel des projets d'habitat.

Le périmètre du SCoT* du Born, regroupant les Communautés de Communes des Grands Lacs et de Mimizan, constitue l'échelle de travail et de pilotage, mais chaque collectivité disposera de ses propres PLH et PAF, répondant à ses besoins et ses spécificités.

La consultation pour l'attribution du marché d'étude a été menée en avril-mai 2022 de manière mutualisée, dans le cadre d'un groupement de commandes, avec la CCGL en coordonnateur. Le groupement sélectionné, Guy Taïeb Conseil – Avant-Projet, a démarré les études au 1^{er} Juillet 2022, et les poursuivra sur une période d'un an, jusqu'à l'approbation définitive du PLH prévue en Mars 2024.

Réforme de l'attribution des logements sociaux

L'obligation d'élaborer un PLH entraîne, pour la CCGL, l'obligation de mettre en oeuvre la Réforme des Attributions : **d'ici 2 ans, l'EPCI deviendra donc le chef de file en matière d'attribution des logements sociaux**, en définissant avec l'Etat et les partenaires (bailleurs sociaux) les règles d'octroi, et en garantissant aux demandeurs une transparence et une meilleure information lors du traitement de leur dossier.

La CCGL a souhaité profiter de l'élaboration du PLH pour inclure ce volet dans le marché d'études, afin d'en anticiper la mise en oeuvre, de mutualiser le travail de diagnostic, et d'engager en amont le travail de dialogue avec les partenaires.



PRÉCORENO : déjà une réussite

Depuis le 1^{er} janvier, les ménages de la CCGL peuvent appeler PrécoRéno pour être accompagnés dans la rénovation thermique de leur logement. En 6 mois, plus de 230 ménages ont déjà sollicité ce service public gratuit.

Vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration thermique dans votre logement ?

PrécoRéno, seul dispositif financé et encadré par la CCGL, soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département des Landes et agréé FRANCE RENOV', est là pour vous. Ce service public propose un accompagnement personnalisé gratuit et indépendant aux ménages et aux copropriétés dans leur projet de rénovation énergétique des logements.

Renseignements et contact :

06 42 39 14 38

conseiller@precoreno.fr

<https://precoreno.fr/contact/>

FLASHEZ-MOI

pour découvrir
PrécoRéno





Atelier de terrain sur le littoral pour scientifiques et acteurs locaux

Les 7 et 8 avril 2022, la branche française de l'association European Union for Coastal Conservation (EUCC-France) organisait un atelier de terrain, avec la Communauté de Communes des Grands Lacs et la Mairie de Biscarrosse.



Articulées autour de visites de sites sensibles et/ou emblématiques, suivies d'échanges, ces rencontres ont permis d'aborder la situation de la station balnéaire de Biscarrosse, la Stratégie Locale de Gestion de la Bande Côtière mise en œuvre par la Communauté de Communes, sans oublier l'impact des passes du bassin d'Arcachon et le système de barres-bâines typiques de la côte biscarrossaise.

Les Grands Lacs aux « Rencontres du littoral »

A l'heure où plusieurs défis sont à prendre en compte au regard des conséquences du changement climatique, les dynamiques humaines comme physiques (accueil, adaptation, résilience...) étaient au programme de cette journée d'échanges sur les problématiques du trait de côte organisée par le GIP Littoral.



La Présidente de la Communauté de Communes des Grands Lacs, Françoise DOUSTE, a participé à l'une des tables rondes consacrée aux enjeux de la nécessaire transition face aux dynamiques évoquées.

Elle a également présenté la Stratégie Locale de Gestion de la Bande Côtière de Biscarrosse, 2^{ème} génération.





UN ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE AU PLUS PRÈS DES USAGERS !

La 1^{ère} permanence numérique sans rendez-vous a eu lieu sur le parvis de la gare d'Ychoux.

En complément de l'animation quotidienne d'ateliers numériques collectifs et gratuits, la Conseillère Numérique des Grands Lacs s'est rendue mardi 12 juillet 2022, en fin de journée, à la rencontre des habitants de la commune pour échanger autour de l'informatique. Plusieurs accompagnements ont été réalisés sur la prise en main de l'ordinateur et de la tablette. Différents sujets

ont aussi été abordés sur demande : la navigation sur internet, la gestion d'une boîte mail ou encore la gestion des mises à jour.

Étaient également présents ce jour-là, Bières Truck Landes, un combi aménagé en bar à bières et autres boissons artisanales et Bike's Garage, spécialiste de la réparation de vélos à domicile.

Convention territoriale globale avec la Caf

Mercredi 6 juillet 2022, la Présidente de la Communauté de Communes des Grands Lacs, les maires des communes du territoire ont signé la Convention Territoriale Globale qui vient renforcer la collaboration entre la ville et la Caisse d'allocations familiales des Landes.



Améliorer localement les conditions de vie des familles et plus largement des allocataires de la Caf, dans le cadre d'un partenariat Caf/Collectivités locales, tels sont les objectifs de cette convention.

D'une durée de 5 ans (2022/2026), elle prévoit un plan d'actions pour pérenniser et valoriser les services aux familles existants et envisager leurs développements



possibles par rapport aux évolutions et les besoins en émergence.

Outre les actions prévues dans chaque thématique explorée (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, vie sociale, inclusion numérique, accès aux droits), ce conventionnement est au service d'enjeux partagés par les élus, les institutionnels, les professionnels et les associations.

Convention pour le logement des travailleurs saisonniers



Depuis la Loi Montagne du 28 décembre 2016 et la loi ELAN de 2018, les communes classées touristiques, au sens du Code du tourisme, ont l'obligation de conclure avec l'État une « convention pour le logement des travailleurs saisonniers ». Le territoire des Grands Lacs, qui fait globalement face à des difficultés croissantes en matière de logement, compte trois communes soumises à cette obligation : Biscarrosse, Sanguinet et Parentis-en-Born.

Cette convention est une première de ce type dans le Département des Landes. Elle vise à **améliorer l'accès des travailleurs saisonniers à un logement décent**, que ce soit vis-à-vis du tarif appliqué, de la salubrité, de la proximité de l'emploi, et à **créer un cadre de suivi entre la demande et l'offre sur le territoire**.

Signée le 28 juillet en présence de Françoise TAHÉRI, Préfète des Landes, elle identifie, pour une durée de 3 ans, les grandes orientations à mettre en œuvre, qui se déclinent en un plan d'actions concrètes :

- ◆ **Améliorer** les connaissances quant aux besoins des travailleurs et employeurs saisonniers
- ◆ **Mobiliser** le parc existant
- ◆ **Développer** des offres d'hébergements accessibles aux travailleurs saisonniers sur le territoire
- ◆ **Accompagner** les acteurs du travail saisonnier
- ◆ **Faire du tourisme** une filière économique à l'année
- ◆ **Favoriser** le recrutement de personnes déjà logées sur le territoire (lycéens, étudiants, chômeurs)